

Faits saillants des négociations

Septembre 2015

Table des matières

Règlements de septembre	5
Règlements des salaires – septembre	6
Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne, mois courant	6
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne, 3 années courantes	6
Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, mois courant.....	6
Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, 3 années courantes.....	7
Tendances des salaires par secteur (de 2005 à sept. 2015).....	8
Graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé.....	8
Graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements du secteur parapublic (sauf le secteur fédéral) et du secteur privé.....	9
Graphique 3 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements de tous les secteurs confondus.....	10
Règlements de septembre	11
Fabrication	11
Construction.....	11
Commerce et finances	11
Administrations publiques	12
Enseignement et services connexes.....	12
Soins de santé et assistance sociale	13
Autres services	16
Sommaires de règlements choisis	17
Troisième trimestre de 2015.....	19
Rajustements de salaire	19
Négociations	20
Négociations à venir	20
Arrêts de travail.....	21
Tableau 5 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), du 3 ^e trimestre de 2014 au 3 ^e trimestre de 2015.....	22

Troisième trimestre de 2014	22
Quatrième trimestre de 2014	22
Premier trimestre de 2015.....	22
Deuxième trimestre de 2015	22
Troisième trimestre de 2015	23
Tableau 6 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), 3 ^e trimestre de 2015	23
Tableau 7 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (fabrication et autres), du 3 ^e trimestre de 2014 au 3 ^e trimestre de 2015.....	24
Troisième trimestre de 2014	24
Quatrième trimestre de 2014	24
Premier trimestre de 2015.....	24
Deuxième trimestre de 2015	24
Troisième trimestre de 2015	25
Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par industrie, 3 ^e trimestre de 2015	25
Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, toutes les industries, 3 ^e trimestre de 2015.....	27
Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée et par secteur, 3 ^e trimestre de 2015	28
Tableau 11 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée (fabrication et autres), 3 ^e trimestre de 2015	28
Tableau 12 : Durée des négociations, par secteur, 3 ^e trimestre de 2015.....	29
Tableau 13 : Durée moyenne des négociations, par secteur, 3 ^e trimestre de 2015	29
Tableau 14 : Mode de règlement, par secteur, 3 ^e trimestre de 2015.....	30
Tableau 15 : Arrêts de travail, janvier-septembre 2014 et 2015.....	31
Tableau 16 : Jours-personnes perdus, janvier-septembre 2014 et 2015	31
Graphique 4 : Arrêts de travail	31
Tableau 17 : Arrêts de travail relevant de la compétence de l'Ontario, de 1990 à septembre 2015	32
Paiements forfaitaires dans les secteurs privé et public ⁽ⁱ⁾	33
Graphique 5 : Règlements du secteur privé avec paiements forfaitaires	33
Graphique 6 : Règlements du secteur public avec paiements forfaitaires	33
Paiements forfaitaires dans les secteurs privé et public, tous les groupes salariaux et groupes choisis et dispositions additionnelles.....	34

Tableau 18 i) : Paiements forfaitaires dans les secteurs privé et public, groupes salariaux et dispositions additionnelles	36
Paiements forfaitaires, par type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles	36
Tableau 19 i) : Secteur privé, type de paiement.....	37
Tableau 19 ii) : Secteur public, type de paiement	39
Tableau 20 : Principales négociations en cours	40
Tableau 21 : Indice des prix à la consommation (2002 = 100).....	42

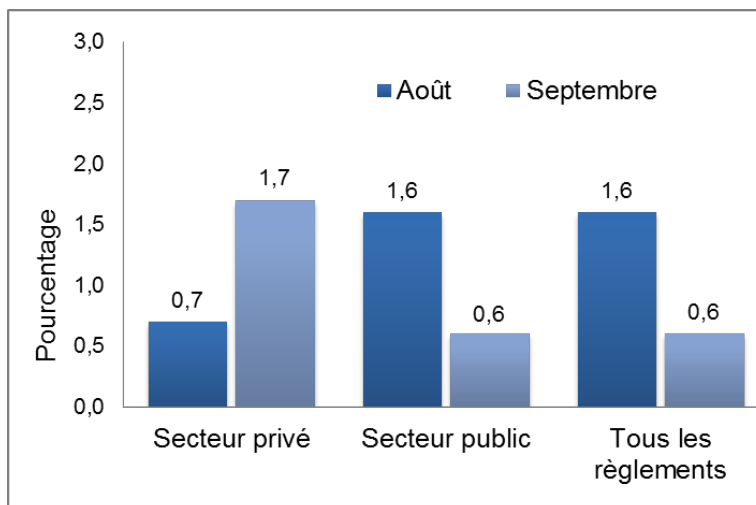
Règlements de septembre

En septembre, 36¹ règlements ont été ratifiés, chacun visant au moins 150 employés. Ensemble, ils visaient 112 513 employés, dont 98,9 % étaient du secteur public (111 329).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en septembre était de 0,6 %, une baisse par rapport à celle de 1,6 % le mois précédent. Dans le secteur public, les 32 conventions négociées accordaient une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 0,6 %, une diminution par rapport à celle de 1,6 % le mois précédent. Dans le secteur privé, les 4 conventions conclues accordaient une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 1,7 %, une hausse par rapport à celle de 0,7 % en août.

En ce qui concerne les règlements de septembre, les industries qui ont connu l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base la plus élevée étaient la fabrication à 2,1 % (1 règlement), les administrations publiques et les autres services à 1,9 % (3 et 2 règlements respectivement). La plus faible augmentation annuelle moyenne du salaire de base (visant 86 % (96 711) des employés) a été trouvée dans le domaine de l'enseignement et des services connexes, soit 0,5 % (2 universités et 2 règlements centralisés négociés avec les conseils scolaires secondaires publics et catholiques).

Augmentation annuelle moyenne du salaire de base



¹ Sous le régime de la *Loi de 2014 sur la négociation collective dans les conseils scolaires* (projet de loi 122), les conditions centrales ont été ratifiées pour l'Ontario Catholic School Trustees' Association et l'OECTA (48 969 employés) et pour l'Ontario Public School Boards' Association / Administration des écoles provinciales avec la FEESO (46 342 employés). Les nombres d'employés comprennent toutes les unités de négociation, sans égard au nombre d'employés.

Règlements des salaires – septembre

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne, mois courant

Secteur	Règlements	Employés	Septembre 2015 (%)
Privé	4	1 184	1,7
Public	32	111 329	0,6
Tous les règlements	36	112 513	0,6

Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne, 3 années courantes

Secteur	2013 (%)	2014 (%)	Janvier à sept. 2015 (%)
Privé	2,3	1,9	1,5
Public	0,5	1,4	1,1
Tous les règlements	1,0	1,5	1,2

Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, mois courant

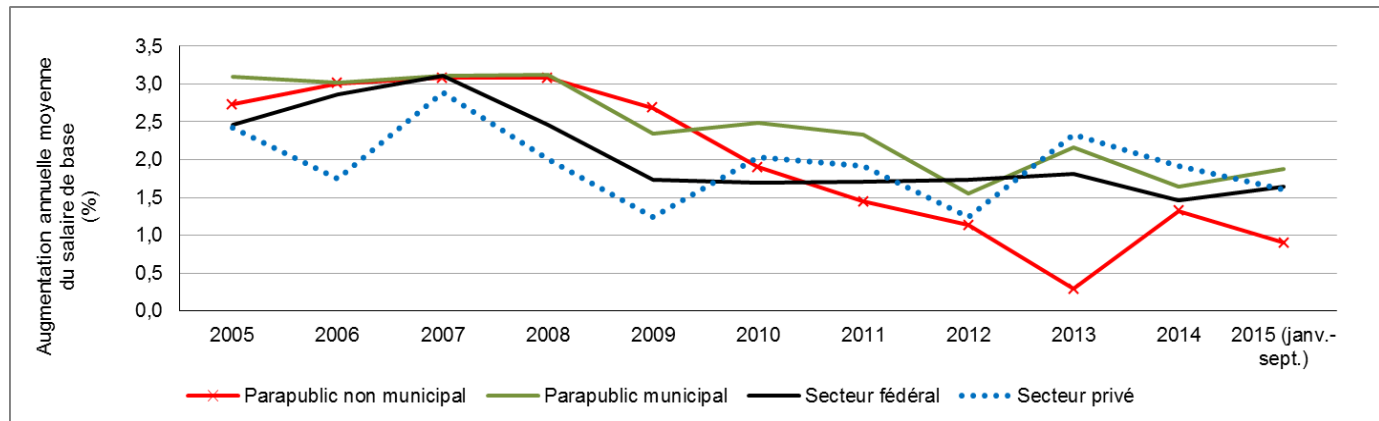
Secteur	Règlements	Employés	Augmentation annuelle moyenne (%)
Primaire	-	-	-
Fabrication	1	227	2,1
Construction	1	760	1,0
Commerce et finances	1	580	1,3
Transport, communications et services publics	-	-	-
Administrations publiques	3	682	1,9
Enseignement et services connexes	4	96 711	0,5
Soins de santé et assistance sociale	24	13 176	1,2
Autres services	2	377	1,9
Tous les règlements	36	112 513	0,6

Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, 3 années courantes

Secteur	2013 (%)	2014 (%)	Janvier à sept. 2015 (%)
Primaire	2,1	2,3	1,9
Fabrication	1,2	1,7	1,7
Construction	2,6	2,6	1,4
Commerce et finances	1,4	1,8	1,4
Transport, communications et services publics	2,1	1,7	1,3
Administrations publiques	1,1	1,7	1,9
Enseignement et services connexes	0,0	1,3	0,6
Soins de santé et assistance sociale	1,1	1,3	1,5
Autres services	2,3	1,9	1,6
Tous les règlements	1,0	1,5	1,2

Tendances des salaires par secteur (de 2005 à sept. 2015)²

Graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé



Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janv.-sept.)
Non municipal	2,7	3,0	3,1	3,1	2,7	1,9	1,4	1,1	0,3	1,3	0,9
Municipal	3,1	3,0	3,1	3,1	2,3	2,5	2,3	1,5	2,2	1,6	1,9
Fédéral	2,5	2,9	3,1	2,5	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,5	1,6
Privé	2,4	1,8	2,9	2,0	1,2	2,0	1,9	1,2	2,3	1,9	1,6

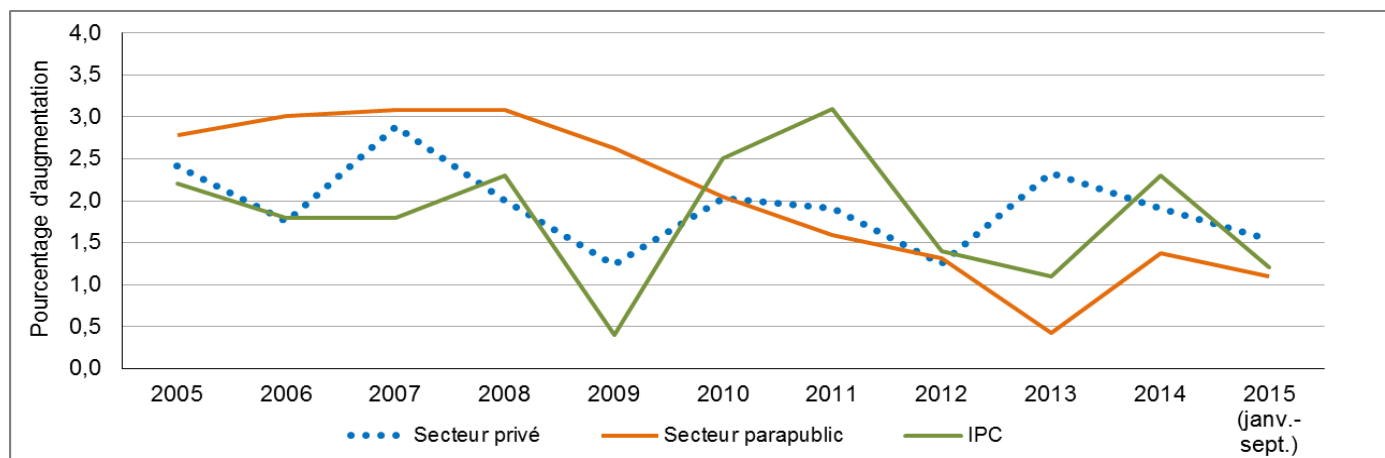
Le graphique ci-dessus illustre les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral et privé en Ontario de 2005 à septembre 2015.

De janvier à septembre 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans le secteur parapublic non municipal s'est établie à 0,9 %. Celle du secteur municipal était de 1,9 %.

De janvier à septembre 2015, le secteur fédéral s'est établi à 1,6 % et l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans le secteur privé a atteint 1,5 %.

² Les renseignements concernant les tendances des salaires par secteur se fondent sur les règlements visant 150 employés ou plus (sauf les règlements centraux dans le secteur de l'éducation – voir la note en bas de page 4), un corpus représentant 81 % des employés syndiqués de l'Ontario. Ils sont fondés également sur les règlements ratifiés du 1^{er} janvier 2005 au 30 septembre 2015 (données à jour le 30 septembre 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la convention collective (lorsque les salaires sont négociés) et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des IVC. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base déclarée pour 2015 est fondée sur la période de janvier à septembre 2015.

Graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements du secteur parapublic (sauf le secteur fédéral) et du secteur privé

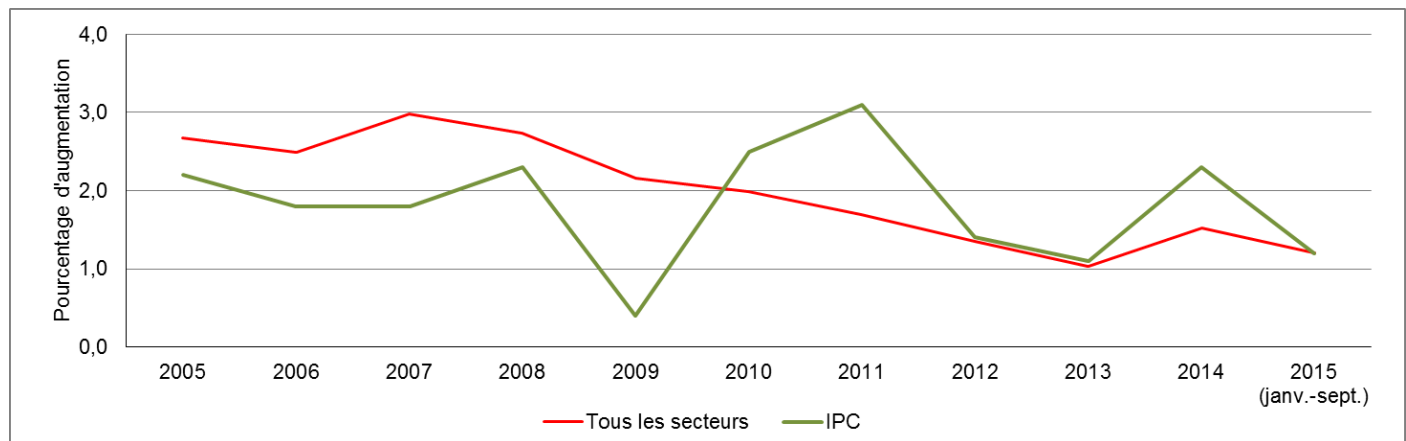


Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janv.-sept.)
Parapublic	2,8	3,0	3,1	3,1	2,6	2,0	1,6	1,3	0,4	1,4	1,1
Privé	2,4	1,8	2,9	2,0	1,2	2,0	1,9	1,2	2,3	1,9	1,5
IPC	2,2	1,8	1,8	2,3	0,4	2,5	3,1	1,4	1,1	2,3	1,2

Le graphique ci-dessus illustre les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs privé et parapublic, ainsi que l'Indice des prix à la consommation (depuis le début de l'année) pour l'Ontario de 2005 à septembre 2015.

De janvier à septembre 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base a atteint 1,1 % dans le secteur parapublic et 1,5 % dans le secteur privé. L'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 0,9 % en septembre, une diminution par rapport à 1,2 % en août, et la moyenne a atteint 1,2 % pour l'année.

Graphique 3 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements de tous les secteurs confondus



Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janv.-sept.)
Tous les secteurs	2,7	2,5	3,0	2,7	2,2	2,0	1,7	1,3	1,0	1,5	1,2
IPC	2,2	1,8	1,8	2,3	0,4	2,5	3,1	1,4	1,1	2,3	1,2

Le graphique ci-dessus illustre la moyenne des augmentations annuelles des salaires de base prévues par les règlements dans tous les secteurs combinés (parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral et privé), ainsi que l'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario de 2005 à septembre 2015.

De janvier à septembre 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans tous les secteurs était de 1,2 %. L'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 1,2 % en moyenne pour les 9 premiers mois de 2015.

Règlements de septembre

Fabrication

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Voortman Cookies (Burlington)	Bakery, Confectionery and Tobacco & Grain Millers International Union	2,1	2,0		227	60	1 ^{er} juin 2020

Construction

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Hydro One Inc. (construction du système de transmission)	Canadian Union of Skilled Workers	1,0	1,0		760	36	30 avril 2017

Commerce et finances

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Metro Ontario Inc. (Sav-A-Centre)	Unifor	1,3 ³	1,3		580	48	28 sept. 2019

³ Augmentations de salaire applicables aux taux supérieurs; à l'exclusion des rajustements pour certains groupes autres que les métiers spécialisés.

Administrations publiques

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Cité de Niagara Falls (bureau / extérieur ⁴)	SCFP	1,8	2,0		308	48	31 déc. 2018
Cité de St. Catharines (extérieur)	SCFP	1,3	1,0		170	48	31 déc. 2018
Commission de services policiers de Kingston (uniformes)	Association des policiers (Kingston)	2,5	2,5		204	12	31 déc. 2015

Enseignement et services connexes

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Ontario Public School Boards' Association (table centrale) (enseignants / occasionnels)	Féd. des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario	0,5	0,0	1 ^{er} sept. 2015 : 1 %	46 342 ⁵	36	31 août 2017
Ontario Catholic School Trustees' Association (table centrale) (enseignants / occasionnels)	Ontario English Catholic Teachers' Association	0,5	0,0	1 ^{er} sept. 2015 : 1 %	48 969 ⁵	36	31 août 2017

⁴ Extérieur : peut comprendre des employés fournissant divers services publics, notamment parcs et loisirs, eau et traitement des eaux usées, travaux publics, aménagement urbain et exécution de la loi.

⁵ Le nombre d'employés visés comprend les unités de négociation comptant moins de 150 employés.

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paielements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Université Queen's (personnel général)	Syndicat des Métallos	0,9	0,0	Ratification : 750 \$	1 150	48	31 déc. 2018
Université Queen's (chauffage / entretien)	SCFP	0,9	0,0	Ratification : 750 \$	250	48	30 juin 2018

Soins de santé et assistance sociale

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paielements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Apans Health Services (Grace Villa nursing home)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		239	12	15 sept. 2016
Cedarvale Terrace Long Term Care (maison de soins infirmiers Lincoln Place)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		173	12	15 sept. 2016
Community Living Huronia	SEFPO	2,9 ⁶	2,9		185	24	31 mars 2016
Cooksville Care Centre (Responsive Management Inc.)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		211	12	15 sept. 2016
Eatonville Care Centre (Responsive Management Inc.)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		262	12	15 sept. 2016

⁶ À l'exclusion des rajustements progressifs liés aux catégories d'emplois (hébergement sur place pour le quart de nuit).

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paielements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Extendicare (Canada) Inc. (service / IAA - temps partiel)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		1 798	12	15 sept. 2016
Extendicare (Canada) Inc. (service / IAA - temps plein)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		828	12	15 sept. 2016
Harold and Grace Baker Centre	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		162	12	15 sept. 2016
Heritage Nursing Home Ltd. (service / IAA) (unité 25 / 25A)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		183	12	15 sept. 2016
Ina Grafton Gage Home (service / IAA)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		178	12	15 sept. 2016
Kennedy Lodge Nursing Home (service / IAA) (temps partiel)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		150	12	15 sept. 2016
Sienna Living (remplace Leisureworld Caregiving Centres) (service / IAA)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		2 936	12	15 sept. 2016
Sienna Living (remplace Leisureworld Caregiving Centres) (Tullamore / Altamont / Rockcliffe / Cheltenham / Chelsey Park)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		918	12	15 sept. 2016

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paielements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Hôpital général de Norfolk (hôpital / maison de soins infirmiers) (service / IAA)	Unifor	1,3 ⁷	1,4		180	36	31 mars 2017
O'Neill Centre (Responsive Management)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		166	12	30 sept. 2016
Parkview Home For Aged (service / IAA)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		186	12	15 sept. 2016
Peel Halton Dufferin Acquired Brain Injury Services	SEFPO	0,7 ⁸	0,5		180	36	30 juin 2017
Revera Long Term Care Inc. (Burloak / West Oak / Northridge) (service / IAA)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		350	12	15 sept. 2016
Revera Long Term Care Inc. (divers foyers) (service / IAA)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		1 105	12	15 sept. 2016
Rykka Care Centre Lp. (Hawthorne Place Care Centre) (service / IAA) (unité 13 / 13A)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		279	12	15 sept. 2016
Rykka Care Centre Lp. Dundurn Place Care Centre (Responsive Management)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		239	12	15 sept. 2016

⁷ À l'exclusion des rajustements pour certains groupes autres que les métiers spécialisés.

⁸ Pourcentage d'augmentation variable selon les années de service (l'ancienneté la moins élevée est consignée).

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Shepherd Village Inc. (service / IAA)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		322	12	15 sept. 2016
Specialty Care (Woodhall Park Inc.) (service / IAA)	Union internationale des employés des services	1,3	1,3		151	12	31 déc. 2016
Sunnybrook Health Sciences Centre	Union internationale des employés des services	0,7	0,7	0,7 % chaque année	1 795	51	31 déc. 2017

Autres services

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	N ^{bre} approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Aramark Canada Ltd. (Université Carleton)	Syndicat des employés du secteur des services et de l'hospitalité	2,3	0,0	Prime à la signature : temps plein : 250 \$ temps partiel : 150 \$ ⁹	197	60	31 juillet 2019
Compass Group Canada / Beaver Ltd. (Université de Toronto)	Unifor	1,5	3,2		180	36	28 sept. 2018

⁹ Payée au plus tard le 31 octobre 2015 aux employés confirmés seulement.

* Les augmentations annuelles moyennes de salaire des règlements de septembre excluent les paiements forfaitaires et les primes.

** Les renseignements sur les paiements forfaitaires dans tous les tableaux mensuels relatifs aux règlements se fondent sur les clauses prévues dans un document de règlement et comprennent les primes de ratification et de signature (indiquées). Les paiements forfaitaires tenant lieu d'augmentation de salaire ou complétant une augmentation sont aussi compris, avec les dates ou les années visées.

Sommaires de règlements choisis

(Éléments monétaires clés selon les renseignements disponibles)

Maisons de soins infirmiers participantes et Union internationale des employés des services, section locale 1 (environ 13 900¹⁰ employés)

Convention de renouvellement centrale de 1 an conclue par voie d'arbitrage, en vigueur du 16 septembre 2015 au 15 septembre 2016

- Augmentations de salaire de 1,3 % la première année.
- Amélioration du régime de soins de la vue et des vacances.
- Augmentation de la prime de fin de semaine à 0,25 \$/h.

Université Queen's et Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes, section locale 1-2010 (1 150 employés)

Convention de renouvellement de 4 ans en vigueur du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018

- Augmentations de salaire de 1 % le 1^{er} juillet 2016 et de 1,25 % le 1^{er} juillet 2017 et le 1^{er} juillet 2018.
- Paiement forfaitaire unique de 750 \$.

Hydro One et Canadian Union of Skilled Workers (760 employés)

Convention de renouvellement de 3 ans en vigueur du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2017

- Augmentations de salaire de 1 % à chacune des trois années.
- Augmentation de l'indemnité de déplacement de 1,5 % chaque année.
- Augmentation de l'indemnité de pension allant de 3,76 \$ à 4,48 \$ par jour (sur la durée du règlement), selon l'emplacement.
- Les cotisations au Power Sector Benefit Trust and Retirement Plan seront investies dans un fonds d'actions de PAPE.

¹⁰ Total de 13 900 employés, dont 20 unités de négociation (10 836 employés) comptent au moins 150 employés (y compris Sienna Living, Revera LTC et Extendicare).

Ontario Catholic School Trustees' Association et Ontario English Catholic Teachers Association (environ 48 969 enseignants)

Accord de 3 ans sur les conditions centrales en vigueur du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017

- Rémunération :
 - o 1^{er} septembre 2014 : aucun changement.
 - o 1^{er} septembre 2015 : paiement forfaitaire de 1 %; rétablissement du déplacement sur l'échelle.
 - o 1^{er} septembre 2016 : augmentation de 1 % – échelle salariale, tableaux salariaux, indemnités de responsabilité.
 - o 98^e jour de l'année scolaire 2016-2017 : augmentation de 0,5 % – échelles salariales, annexes salariales et indemnités de responsabilité.

Ontario Public School Boards Association, Administration des écoles provinciales et Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (environ 46 342 enseignants)

Accord de 3 ans sur les conditions centrales en vigueur du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017

- Rémunération :
 - o 1^{er} septembre 2014 : aucun changement.
 - o 1^{er} septembre 2015 : paiement forfaitaire de 1 %; rétablissement du déplacement sur l'échelle.
 - o 1^{er} septembre 2016 : Augmentation de 1 % – échelle salariale, tableaux salariaux, indemnités de responsabilité.
 - o 98^e jour de l'année scolaire 2016-2017 : augmentation de 0,5 % – échelles salariales, annexes salariales et indemnités de responsabilité.

Troisième trimestre de 2015

Durant le troisième trimestre de 2015, 80¹¹ règlements visant chacun au moins 150 employés basés en Ontario ont été ratifiés. Ensemble, ils visaient 172 321 employés (tableau 5), dont 80,8 % (139 214) étaient du secteur public. Par industrie : la majorité des employés travaillaient dans l'enseignement et les services connexes (102 951), le commerce de détail (29 730), les soins de santé et l'assistance sociale (20 320), les services publics (7 359) et les administrations publiques locales, municipales et régionales (7 094) (tableau 8). Sous le régime de la *Loi de 2014 sur la négociation collective dans les conseils scolaires* (projet de loi 122), les conditions centrales des enseignants ont été ratifiées par l'Ontario Catholic School Trustees' Association et l'OECTA (48 969 employés) et par l'Ontario Public School Boards' Association / Administration des écoles provinciales et la FEESO (46 342 employés). Une convention collective renouvelée constitue maintenant un règlement négocié centralement (lorsque des éléments monétaires sont négociés) et un règlement négocié localement pour les unités de négociation visés par cette loi.

Rajustements de salaire

Les règlements du troisième trimestre (tableau 5) prévoyaient une augmentation annuelle globale de 0,9 %, une diminution par comparaison à 1,7 % au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était de 0,8 %, par comparaison à celle de 1,7 % au trimestre précédent. Le secteur privé a connu une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,4 %, une baisse par rapport à celle de 1,8 % au trimestre précédent. Les industries ayant connu les plus importantes augmentations annuelles moyennes de salaire au troisième trimestre (tableau 8) étaient la fabrication d'aliments (1,9 %), les administrations publiques locales, municipales et régionales (1,8 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (1,5 %), ainsi que le commerce de détail et les soins de santé et l'assistance sociale (1,4 %). Les rajustements de salaire annuels dans les industries présentant la concentration la plus élevée d'employés ont atteint en moyenne 0,5 % dans l'enseignement et les services connexes (102 951 employés, y compris 7 640 dans les universités), 1,4 % dans le commerce de détail (29 730 employés), 1,4 % dans les soins de santé et l'assistance sociale (20 320), 1,0 % dans les services publics (7 359) et 1,8 % dans les administrations publiques locales, municipales et régionales (7 094) (tableau 8).

Durant le troisième trimestre de 2015, environ 5,2 % (3 770) de tous les employés (tableau 6) ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire allant de 2,0 à 2,9 %, tandis que 58,7 % (101 159) ont reçu des augmentations allant de 0,1 à 0,9 %.

¹¹ Y compris le secteur de l'éducation – voir la note en bas de page 4.

Dans le secteur privé, 96,5 % (31 945) des employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire allant de 1 à 1,9 %, par comparaison à 24,9 % (34 635) des employés du secteur public. Dans le secteur public, 72,7 % (101 159) des employés étaient visés par des règlements prévoyant des augmentations annuelles moyennes de salaire allant de 0,1 à 0,9 %, par comparaison à aucun employé du secteur privé.

Sur le nombre total d'employés au nom desquels des règlements ont été conclus durant le troisième trimestre de 2015 (tableau 10), 63,2 % (108 889) étaient visés par des règlements de 3 ans; ils sont suivis par 14,6 % (25 150) des employés visés par des règlements de 6 ans. Dans le secteur privé, les règlements de 5 ans étaient les plus courants et visaient 5,2 % (1 725) des employés, par comparaison à 76 % (25 150) des employés visés par des règlements de 6 ans. Dans le secteur public, 8,3 % (11 599) des employés étaient visés par des règlements de 1 an, alors que 77,2 % (107 527) étaient visés par des règlements de 3 ans. Environ 24,2 % (320) des employés en fabrication et 63,4 % (107 809) de ceux des autres industries étaient visés par des règlements de 3 ans.

Négociations

En moyenne, les règlements du secteur privé ont été ratifiés 4,2 mois après le début des négociations, par comparaison à 6,6 mois dans le secteur public (tableau 13).

Parmi tous les règlements intervenus durant le troisième trimestre de 2015, 18 conventions visant 6,3 % (10 927) des employés ont été conclues directement par les parties, comparativement aux 30 règlements visant 73,6 % (126 883) des employés qui ont été conclus par voie de conciliation ou de médiation (y compris la conciliation et la médiation subséquentes). Au total, 26 règlements visant 10,3 % (17 690) des employés ont été conclus par voie d'arbitrage, et 3 l'ont été à la suite d'arrêts de travail touchant 9,8 % (16 821) des employés (tableau 14).

Dans le secteur public, 73,3 % (102 061) des employés ont conclu des règlements par voie de médiation, 12,7 % (17 690) l'ont fait par voie d'arbitrage et 4,1 % (5 687), par la négociation directe. Dans le secteur privé, environ 48,8 % (16 157) des employés ont conclu des règlements à l'aide de la conciliation ou de la médiation, comparativement aux 15,8 % (5 240) qui l'ont fait par négociation directe.

Négociations à venir

Les principales négociations qui se poursuivent au troisième trimestre de 2015 touchent le gouvernement fédéral, diverses municipalités, les commissions des services policiers, les foyers de soins de longue durée, les universités, les services de développement, divers

conseils scolaires, le gouvernement de l'Ontario, la Société canadienne des postes, Air Canada, Motion Picture Studio Production Technicians, United Parcel Services, Franchisés No Frills et Maple Lodge Farms.

Les principales expirations prévues pour le quatrième trimestre de 2015 touchent les municipalités, la Canadian Media Production Association, Brewer's Retail Inc., Ontario Power Generation et Telus.

Arrêts de travail

De janvier à septembre 2015, 41 arrêts de travail ont été signalés en Ontario, comparativement à 30 pour la même période en 2014. Les arrêts de travail survenus pendant le troisième trimestre de 2015 ont touché 20 856 employés et entraîné la perte de 310 640 jours-personnes, comparativement à 5 061 employés et à 115 770 jours-personnes pour la même période en 2014 (tableaux 15 et 16).

De janvier à septembre 2015, 6 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur de la fabrication, une baisse par rapport aux 14 survenus pendant la même période en 2014. Les autres industries ont signalé 34 arrêts de travail, par comparaison aux 16 survenus pendant la même période en 2014. Dans l'industrie de la construction, 1 arrêt de travail a été signalé durant les trois premiers trimestres de l'année, par comparaison à aucun dans la même période en 2014. Durant le troisième trimestre de 2015, 0,03 % du temps de travail estimé en Ontario a été perdu en raison d'arrêts de travail (tableaux 16 et 17).

Tableau 5 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), du 3^e trimestre de 2014 au 3^e trimestre de 2015

Troisième trimestre de 2014

Secteur	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	19	17 447	1,9	1	799	1,7	18	16 648	2,0
Public	58	60 676	1,2	-	-	-	58	60 676	1,2
Tous les règlements	77	78 123	1,4	1	799	1,7	76	77 324	1,4

Quatrième trimestre de 2014

Secteur	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	26	13 732	2,1	1	578	1,0	25	13 154	2,1
Public	52	25 568	1,5	-	-	-	52	25 568	1,5
Tous les règlements	78	39 300	1,7	1	578	1,0	77	38 722	1,7

Premier trimestre de 2015

Secteur	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	37	19 117	1,6	5	1 960	2,0	32	17 157	1,5
Public	65	35 836	1,4	-	-	-	65	35 836	1,4
Tous les règlements	102	54 953	1,5	5	1 960	2,0	97	52 993	1,4

Deuxième trimestre de 2015

Secteur	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	36	15 400	1,8	3	3 255	2,0	33	12 145	1,8
Public	106	63 037	1,7	-	-	-	106	63 037	1,7
Tous les règlements	142	78 437	1,7	3	3 255	2,0	139	75 182	1,7

Troisième trimestre de 2015

Secteur	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	15	33 107	1,4	-	-	-	15	33 107	1,4
Public	65	139 214	0,8	-	-	-	65	139 214	0,8
Tous les règlements	80	172 321	0,9	-	-	-	80	172 321	0,9

Tableau 6 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), 3^e trimestre de 2015

Pourcentage d'augmentation	Tous les règlements	Tous les employés	Tous les employés (%)	Privé – règlements	Privé – employés	Privé – employés (%)	Public – règlements	Public – employés	Public – employés (%)
Aucune augmentation	1	218	0,3	1	218	0,7	-	-	-
0,1 - 0,9 %	10	101 159	58,7	-	-	-	10	101 159	72,7
1,0 - 1,9 %	56	66 580	38,6	11	31 945	96,5	45	34 635	24,9
2,0 - 2,9 %	11	3 770	5,2	3	944	2,9	8	2 826	7,1
3,0 - 3,9 %	2	594	0,8	-	-	-	2	594	1,5
Tous les règlements	80	172 321	100,0	15	33 107	100,0	65	139 214	100,0

Tableau 7 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (fabrication et autres), du 3^e trimestre de 2014 au 3^e trimestre de 2015

Troisième trimestre de 2014

Secteur	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	8	2 466	1,4	1	799	1,7	7	1 667	1,2
Autres	69	75 657	1,4	-	-	-	69	75 657	1,4
Tous les règlements	77	78 123	1,4	1	799	1,7	76	77 324	1,4

Quatrième trimestre de 2014

Secteur	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	7	2 285	2,7	1	578	1,0	6	1 707	3,3
Autres	70	36 515	1,6	-	-	-	70	36 515	1,6
Construction	1	500	2,7	-	-	-	1	500	2,7
Tous les règlements	78	39 300	1,7	1	578	1,0	77	38 722	1,7

Premier trimestre de 2015

Secteur	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	14	3 394	1,6	4	888	1,8	10	2 506	1,5
Autres	88	51 559	1,5	1	1 072	2,1	87	50 487	1,4
Tous les règlements	102	54 953	1,5	5	1 960	2,0	97	52 993	1,4

Deuxième trimestre de 2015

Secteur	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	19	5 238	1,8	2	555	2,1	17	4 683	1,8
Autres	121	72 341	1,7	1	2 700	2,0	120	69 641	1,7
Construction	2	858	1,7	-	-	-	2	858	1,7
Tous les règlements	142	78 437	1,7	3	3 255	2,0	139	75 182	1,7

Troisième trimestre de 2015

Secteur	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	4	1 325	1,9	-	-	-	4	1 325	1,9
Autres	74	169 986	0,9	-	-	-	74	169 986	0,9
Construction	2	1 010	1,1	-	-	-	2	1 010	1,1
Tous les règlements	80	172 321	0,9	-	-	-	80	172 321	0,9

Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par industrie, 3^e trimestre de 2015

Fabrication	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication d'aliments	4	1 325	1,9	-	-	-	4	1 325	1,9
Tous les secteurs de la fabrication	4	1 325	1,9	-	-	-	4	1 325	1,9

Autres secteurs	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Commerce de détail	4	29 730	1,4	-	-	-	4	29 730	1,4
Commerce de gros	1	273	1,3	-	-	-	1	273	1,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1	730	1,5	-	-	-	1	730	1,5
Enseignement et services connexes	8	102 951	0,5	-	-	-	8	102 951	0,5
Soins de santé et assistance sociale	41	20 320	1,4	-	-	-	41	20 320	1,4
Services d'hébergement et de restauration	4	885	1,3	-	-	-	4	885	1,3
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1	644	1,1	-	-	-	1	644	1,1
Services publics	3	7 359	1,0	-	-	-	3	7 359	1,0
Administrations publiques locales, municipales et régionales	11	7 094	1,8	-	-	-	11	7 094	1,8
Tous les autres secteurs	74	169 986	0,9	-	-	-	74	169 986	0,9

Construction	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Construction	2	1 010	1,1	-	-	-	2	1 010	1,1

Toutes les industries	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Toutes les industries	80	172 321	0,9	-	-	-	80	172 321	0,9

Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, toutes les industries, 3^e trimestre de 2015

Total – toutes les industries	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Règlements avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Règlements sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Tous les secteurs de la fabrication	4	1 325	1,9	-	-	-	4	1 325	1,9
Tous les autres secteurs	74	169 986	0,9	-	-	-	74	169 986	0,9
Toute la construction	2	1 010	1,1	-	-	-	2	1 010	1,1
Toutes les industries	80	172 321	0,9	-	-	-	80	172 321	0,9

Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée et par secteur, 3^e trimestre de 2015

Durée, par secteur (privé ou public)	Tous les règlements	Tous les employés	Tous (%)	Privé – règlements	Privé – employés	Privé (%)	Public – règlements	Public – employés	Public (%)
Règlements de 1 an	22	11 599	1,3	-	-	-	22	11 599	1,3
Règlements de 2 ans	11	6 341	2,1	-	-	-	11	6 341	2,0
Règlements de 3 ans	20	108 889	0,5	4	1 362	1,0	16	107 527	0,6
Règlements de 4 ans	17	17 583	1,1	3	4 870	1,2	14	12 713	1,1
Règlements de 5 ans	8	2 759	1,8	6	1 725	1,9	2	1 034	1,6
Règlements de 6 ans	2	25 150	1,4	2	25 150	1,4	-	-	-
Tous les règlements	80	172 321	0,8	15	33 107	1,4	65	139 214	0,8

Tableau 11 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée (fabrication et autres), 3^e trimestre de 2015

Durée, fabrication et autres secteurs	Fabric. – règlements	Fabric. – employés	Fabric. (%)	Autres – règlements	Autres – employés	Autres (%)	Constr. – règlements	Constr. – employés	Constr. (%)
Règlements de 1 an	-	-	-	22	11 599	1,3	-	-	-
Règlements de 2 ans	-	-	-	11	6 341	2,1	-	-	-
Règlements de 3 ans	1	320	1,4	18	107 809	0,5	1	760	1,0
Règlements de 4 ans	-	-	-	17	17 583	1,1	-	-	-
Règlements de 5 ans	3	1 005	2,1	4	1 504	1,7	1	250	1,5
Règlements de 6 ans	-	-	-	2	25 150	1,4	-	-	-
Tous les règlements	4	1 325	1,9	74	169 986	0,8	2	1 010	1,2

Tableau 12 : Durée des négociations, par secteur, 3^e trimestre de 2015

Durée, par secteur (privé et public)	Tous les règlements	Tous les employés	Privé – règlements	Privé – employés	Public – règlements	Public – employés
1-3 mois	35	22 572	5	6 034	30	16 538
4-6 mois	18	36 277	9	26 876	9	9 401
7-9 mois	12	101 391	-	-	12	101 391
10-12 mois	2	4 497	1	197	1	4 300
13 mois et plus	13	7 584	-	-	13	7 584
Tous les règlements	80	172 321	15	33 107	65	139 214

Tableau 13 : Durée moyenne des négociations, par secteur, 3^e trimestre de 2015

Durée, par secteur (privé et public)	Durée moyenne des négociations (mois)
Privé	4,2
Public	6,6
Tous les règlements	6,2

Tableau 14 : Mode de règlement, par secteur, 3^e trimestre de 2015

Mode de règlement	Tous les règlements	Tous les employés	Tous les employés %	Privé – règlements	Privé – employés	Privé – employés (%)	Public – règlements	Public – employés	Public – employés (%)
Négociation directe	18	10 927	6,3	5	5 240	15,8	13	5 687	4,1
Conciliation	18	8 254	4,8	5	1 699	5,1	13	6 555	4,7
Conciliation subséquente	3	1 380	0,8	-	-	-	3	1 380	1,0
Médiation	11	116 519	67,6	4	14 458	43,7	7	102 061	73,3
Médiation subséquente	1	730	0,4	-	-	-	1	730	0,5
Arbitrage	26	17 690	10,3	-	-	-	26	17 690	12,7
Arrêt de travail	3	16 821	9,8	1	11 710	35,4	2	5 111	3,7
Tous les règlements	80	172 321	100,0	15	33 107	100,0	65	139 214	100,0

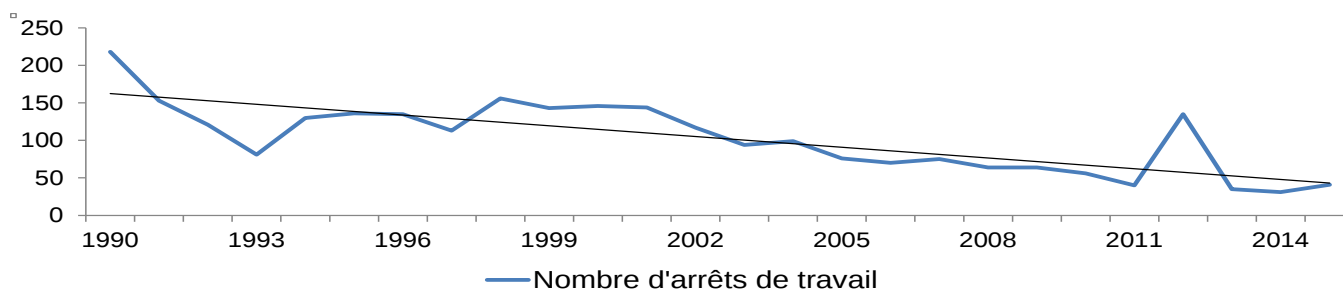
Tableau 15 : Arrêts de travail, janvier-septembre 2014 et 2015¹²

Par industrie	Janvier-septembre 2014	Janvier-septembre 2015
Fabrication	14	6
Autres	16	34
Construction	-	1
Toutes les industries	30	41

Tableau 16 : Jours-personnes perdus, janvier-septembre 2014 et 2015

Par industrie	Janvier-septembre 2014	Janvier-septembre 2015
Fabrication	87 680	30 640
Autres	28 090	279 150
Construction	-	850
Toutes les industries	115 770	310 640

Graphique 4 : Arrêts de travail¹³



Le nombre d'arrêts de travail a diminué de 1990 à 2011. Le maximum a été atteint en 1990 (218 arrêts de travail) et le minimum, en 2014 (31). De janvier à septembre 2015, 41 arrêts de travail ont touché 20 856 employés et ont causé la perte de 310 640 jours-personnes au total.

¹² Selon les données disponibles le 30 septembre 2015, 9 arrêts de travail touchant au total 1 214 employés se sont poursuivis en octobre 2015.

¹³ Les chiffres de septembre sont préliminaires. Les données recueillies concernent les arrêts de travail touchant au moins 2 employés relevant de la compétence de l'Ontario.

Tableau 17 : Arrêts de travail relevant de la compétence de l'Ontario, de 1990 à septembre 2015

Année	Arrêts de travail	Employés touchés	Employés par arrêt de travail	Jours-personnes perdus	Jours-personnes perdus par employé touché	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Jours-personnes perdus (% du temps de travail estimé)
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010	56	10 711	191	704 630	65,8	71	0,05
2011	40	11 502	288	352 160	30,6	65	0,02
2012	135	65 982	489	200 600	3,0	13	0,01
2013	35	13 155	376	288 310	21,9	48	0,02
2014	31	5 479	177	132 200	24,1	59	0,01
2015* ¹⁴ (janv.-sept.)	41	20 856	509	310 640	14,9	48	0,03

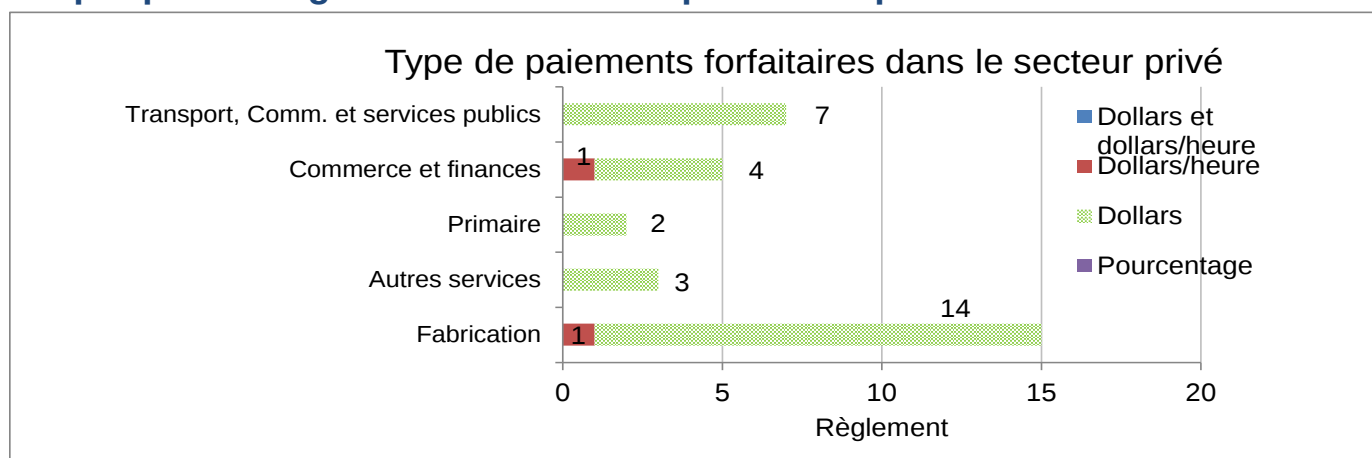
¹⁴ Chiffres préliminaires.

Source : Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends.

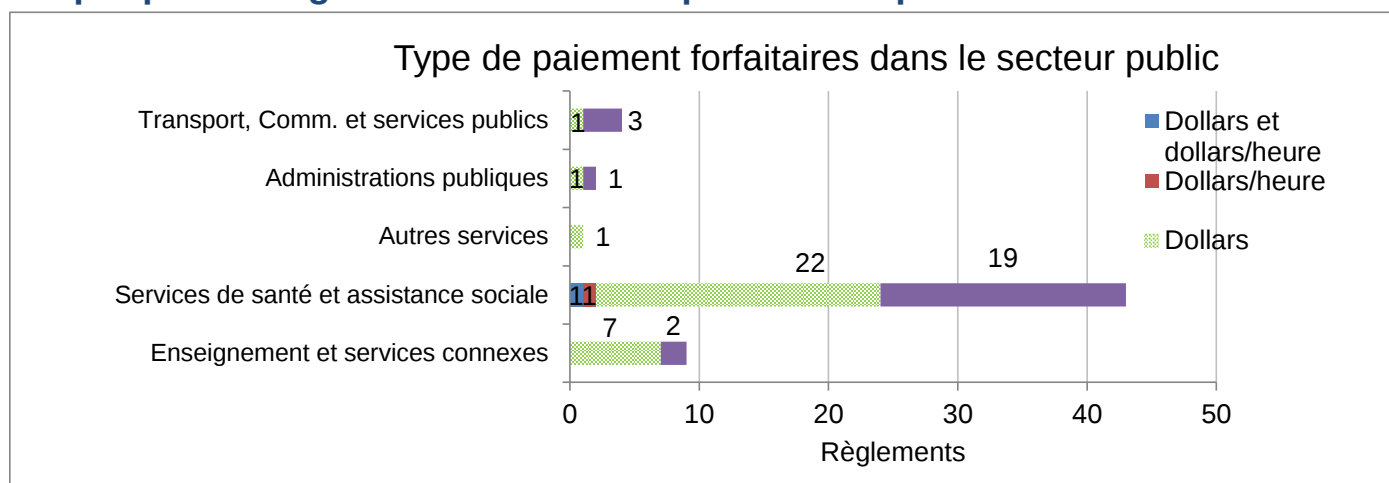
Palements forfaitaires dans les secteurs privé et public⁽ⁱ⁾

En 2014, les Services d'information sur les négociations collectives ont lancé une étude pilote sur les règlements visant 150 employés ou plus ratifiés cette année-là qui prévoyaient des paiements forfaitaires. Cette étude s'est poursuivie jusqu'à septembre 2015. Jusqu'à la date de la présente publication, on a trouvé 91 règlements renfermant des renseignements sur des paiements forfaitaires. Ces 91 paiements concernaient autant le secteur privé (32 règlements) que le secteur public (59 règlements). Ces règlements ont été catégorisés et documentés selon le secteur, le type de paiement (en dollars, en pourcentage ou en dollars par heure), le groupe visé, la variabilité des paiements parmi les employés et toute disposition additionnelle pertinente.

Graphique 5 : Règlements du secteur privé avec paiements forfaitaires



Graphique 6 : Règlements du secteur public avec paiements forfaitaires



Palements forfaitaires dans les secteurs privé et public, tous les groupes salariaux et groupes choisis et dispositions additionnelles

En 2015, dans le secteur privé, 31 règlements visant 128 487 employés prévoyaient des paiements forfaitaires touchant tous les groupes salariaux. Sur ce nombre, 19 s'appliquaient uniformément à tous les employés et 12 variaient dans leur structure de paiement (c.-à-d. qu'ils s'appliquaient à un sous-groupe d'employés), allant d'un calcul fondé sur les heures travaillées à une application réservée aux employés à salaire bloqué. Dans le secteur public, 56 règlements visant 161 609 employés visaient tous les groupes salariaux. Parmi ceux-ci, 30 prévoyaient des paiements forfaitaires qui s'appliquaient uniformément à tous les employés et 26 étaient variables. Les variations allaient d'un calcul fondé sur les heures travaillées à l'application réservée aux employés à salaire bloqué.

Tableau 18 a) : Paiements forfaitaires dans le secteur privé, tous les groupes salariaux et dispositions additionnelles

Règlements avec paiements forfaitaires dans le secteur privé, par groupe visé et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés
Tous les groupes salariaux		
Uniformes, globaux	11	3 949
Uniformes, employés actifs	8	5 363
Variables selon les heures travaillées	2	420
Variables selon la catégorie d'emplois	1	239
Variables selon le statut : temps partiel / plein	6	16 433
Variables selon l'ancienneté	2	446
Variables, employés à salaire bloqué	1	1 637
Total – tous les groupes salariaux	31	28 487
Groupes salariaux choisis		
Variables selon la catégorie d'emplois	1	258
Total – groupes salariaux choisis	1	258

Palements forfaitaires dans le secteur privé

Tableau 18 b) : Paiements forfaitaires dans le secteur public, tous les groupes salariaux et dispositions additionnelles

Règlements avec paiements forfaitaires dans le secteur public, par groupe visé et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés
Tous les groupes salariaux		
Uniformes, globaux	9	3 655
Uniformes, employés actifs	2	1 251
Uniformes, selon les heures travaillées ¹⁵	19	136 042
Variables selon les heures travaillées	7	12 536
Variables selon la catégorie d'emplois	2	347
Variables selon la catégorie d'emplois et le statut : temps partiel / plein	1	1 434
Variables selon le statut : temps partiel / plein	15	6 153
Variables, employés à salaire bloqué	1	191
Total – tous les groupes salariaux	56	161 609
Groupes salariaux choisis		
Uniformes, globaux	1	347
Variables selon la catégorie d'emplois	1	1 700
Variables, indemnité (chargés de cours seulement)	1	1 200
Total – groupes salariaux choisis	3	3 247

¹⁵ Tous payés en pourcentages du taux de salaire.

Tableau 18 i) : Paiements forfaitaires dans les secteurs privé et public, groupes salariaux et dispositions additionnelles

Règlements avec paiements forfaitaires dans le secteur privé, par groupe visé et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Privé – règlements	Privé – employés	Public – règlements	Public – employés
Total – tous les groupes salariaux	31	28 487	56	161 609
Total – groupes salariaux choisis	1	258	3	3 247
Total des paiements forfaitaires	32	28 745	59	164 856

Paiements forfaitaires, par type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles

Dans le secteur privé, 2 règlements prévoyaient des paiements forfaitaires variables payés en dollars par heure travaillée, la moyenne s'élevant à 1,99 \$ sur la durée d'une convention. Au total, 30 règlements prévoyaient des paiements forfaitaires calculés en dollars; le paiement moyen s'élevait à 2 259 \$ sur la durée d'une convention. Dans le secteur public, 32 règlements prévoyaient des paiements forfaitaires calculés en dollars; le paiement moyen était de 646 \$. Les paiements en pourcentage suivent, avec 25 règlements et une moyenne (du pourcentage du taux de salaire fondé sur les heures travaillées) de 1,3 %.

Tableau 19 a) : Paiements forfaitaires variables en \$/h dans le secteur privé

Paiements forfaitaires par secteur, type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés	Durée de la conv. (mois)	Total – \$/h
Variables selon le statut (temps partiel / plein)	1	258	60	3,00 ¹⁶
Variables selon l'ancienneté	1	176	42	0,50 ¹⁷
Total – variables en \$/h	2	434	51	1,99

¹⁶ 0,60 \$/h chaque année sur la durée de cinq ans.

¹⁷ 0,25 \$/h les première et deuxième années de la durée de 3,5 ans de la convention.

Tableau 19 b) : Paiements forfaitaires uniformes et variables en \$ dans le secteur privé

Paiements forfaitaires par secteur, type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés	Durée de la conv. (mois)	Total – paiements forfaitaires (\$)
Uniformes, globaux	11	3 949	47	1 980
Uniformes, employés actifs	8	5 363	48	2 917
Total – uniformes en \$	19	9 312	48	2 520
Variables selon les heures travaillées	2	420	48	1 000
Variables selon la catégorie d'emplois	2	497	42	2 512
Variables selon le statut : temps partiel / plein	5	16 175	50	1 484
Variables selon l'ancienneté	1	270	48	300
Variable, employés à salaire bloqué	1	1 637	60	9 000 ¹⁸
Total – variables en \$	11	18 999	49	2 131

Tableau 19 i) : Secteur privé, type de paiement

Paiements forfaitaires par secteur, type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés	Durée de la conv. (mois)	Paiement total moyen
Secteur privé en \$/h	2	434	51	1,99 \$
Secteur privé en \$	30	28 311	48	2 259 \$
Total – secteur privé	32	28 745	48	-

¹⁸ Air Canada (employés des ventes et des services) et Unifor, section 2002.

Tableau 19 c) : Paiements forfaitaires variables en \$ et en \$/h dans le secteur public

Paiements forfaitaires par secteur, type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés	Durée de la conv. (mois)	Total – \$ et \$/h
Variables selon la catégorie d'emplois	1	1 434	36	1 782 \$ ¹⁹
Total – variables en \$ et en \$/h	1	1 434	36	1 782 \$

Tableau 19 d) : Paiements forfaitaires variables en \$/h dans le secteur public et dispositions additionnelles

Paiements forfaitaires par secteur, type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés	Durée de la conv. (mois)	Total – \$/h
Variables selon la catégorie d'emplois	1	160	24	0,58
Total – variables en \$/h	1	160	24	0,58

Tableau 19 e) : Paiements forfaitaires uniformes et variables en \$ dans le secteur public et dispositions additionnelles

Paiements forfaitaires par secteur, type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés	Durée de la conv. (mois)	Total – paiements forfaitaires (\$)
Uniformes, globaux	10	4 002	38	625
Uniformes, employés actifs	2	1 251	36	1 517
Total – uniformes en \$	12	5 253	38	837
Variables selon les heures travaillées	2	511	30	1 251
Variables selon la catégorie d'emplois	1	1 700	24	375
Variables selon le statut : temps partiel / plein	15	6 153	35	455
Variables, employés à salaire bloqué	1	191	24	700 ²⁰
Variables, indemnité (chargés de cours seulement)	1	1 200	36	900

¹⁹ St. Joseph's Healthcare, sauf employés à salaire bloqué; les employés à temps partiel reçoivent un paiement en \$/h. Les paiements forfaitaires indiqués sont fondés sur les paiements forfaitaires médians dans toutes les catégories d'emplois.

²⁰ Kinark Child and Family Services; les employés à salaire bloqué reçoivent 350 \$ les première et deuxième années.

Paielements forfaitaires par secteur, type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés	Durée de la conv. (mois)	Total – paiements forfaitaires (\$)
Total – variables en \$	20	9 755	33	542

Tableau 19 f) : Paiements forfaitaires uniformes et variables en pourcentage dans le secteur public et dispositions additionnelles

Paielements forfaitaires par secteur, type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés	Durée de la conv. (mois)	Total – paiements forfaitaires (%)
Uniformes selon les heures travaillées	19	136 042 ²¹	31	1,2
Total – uniformes en %	19	136 042	31	1,2
Variables selon les heures travaillées	5	12 025	41	2,9
Variables selon la catégorie d'emploi	1	187	36	2,0 ²²
Total – variables en %	6	12 212	40	2,9

Tableau 19 ii) : Secteur public, type de paiement²³

Paielements forfaitaires par secteur, type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés	Durée de la conv. (mois)	Paiement total moyen
Total – variables en \$ et en \$/h	1	1 434	36	1 782 \$

²¹ Les conseils scolaires représentent 71 % (95 311) des employés; paiement forfaitaire de 1 % en septembre 2015.

²² Arbour Heights LTC, catégories d'emploi choisies : IAA, PSP, aides aux activités et cuisiniers (tous les autres reçoivent des rajustements de salaire).

²³ Ce tableau comprend les paiements fixes et variables de tous les groupes salariaux et de groupes choisis.

ⁱ **Données sur les paiements forfaitaires** : La catégorie de groupes salariaux est consignée pour tous les règlements; certains visent plusieurs groupes salariaux et le paiement forfaitaire est consigné selon l'applicabilité à tous les groupes salariaux ou à des groupes choisis. « Uniforme » désigne la formule de calcul d'un paiement forfaitaire qui s'applique uniformément à tous les employés. La catégorie des clauses additionnelles se fonde sur les clauses spécifiques trouvées dans la documentation. La durée moyenne des conventions est fondée sur la moyenne arithmétique. Les moyennes des paiements forfaitaires calculés en dollars, en pourcentage etc. sont pondérées par le nombre d'employés. Les données sur les paiements forfaitaires sont consignées pour les règlements visant au moins 150 employés (sauf les conseils scolaires dont le règlement a été ratifié en septembre). Les paiements forfaitaires indiqués se fondent sur les renseignements reçus à la ratification et sont consignés pour les employés à temps plein seulement. Le nombre d'employés est le nombre total d'employés de l'unité de négociation et non nécessairement celui des employés qui reçoivent de fait le paiement forfaitaire (ex. : temps plein, groupes salariaux choisis, paiements forfaitaires variables). Les données concernent les règlements examinés de janvier 2015 à la date de publication. Pour en savoir plus ou pour donner des suggestions sur cette section, veuillez écrire à cbis@ontario.ca.

Paielements forfaitaires par secteur, type de paiement, facteur de variabilité et dispositions additionnelles Janvier-septembre 2015	Règlements	Employés	Durée de la conv. (mois)	Paieement total moyen
Total – variables en \$/h	1	160	24	0,58 \$
Total en \$	32	15 008	35	646 \$
Total en %	25	148 254	33	1,3 %
Total – Secteur public	59	164 856	34	-

Tableau 20 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	AFPC, IPFPC et al.	Tout le Canada	104 000	Dates diverses
Diverses municipalités (sauf commissions des services policiers)	SCFP et al.	Lieux divers	59 000	Dates diverses
Commissions des services policiers	Association des policiers	Lieux divers	11 900	Dates diverses
Hôpitaux	SEFPO, Unifor et al.	Lieux divers	14 500	Dates diverses
Foyers de soins de longue durée	AIIO, SEFPO et al.	Lieux divers	51 100	Dates diverses
Universités	SCFP et al.	Lieux divers	12 700	Dates diverses
Services de développement (CAS, aide à la vie autonome, services)	SCFP, SEFPO et al.	Lieux divers	14 000	Dates diverses
Société canadienne des postes (exploitation postale)	Ass. canadienne des maîtres de poste et adjoints, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes	Tout le Canada	4 941	Dates diverses
Divers conseils scolaires	FEEO, SCFP et al.	Toute la province	180 550 ²⁴	31 août 2014
Gouvernement de l'Ontario	Police provinciale de l'Ontario, SEFPO, PEGO	Toute la province	44 300	31 déc. 2014
Air Canada	SCFP	Tout le Canada	3 815	31 mars 2015
Motion Picture Studio Production Technicians	IATSE	Toronto	2 200	31 mars 2015
Franchisés No Frills	Unifor	Lieux divers	1 200	8 juillet 2015

²⁴ À l'exclusion des cas où des conditions locales sont négociées.

Employeur	Syndicat	Lieu	Employés (Ontario)	Date d'expiration
United Parcel Services	Teamsters	Lieux divers	3 242	31 juillet 2015
Maple Lodge Farms	TUAC	Norval	1 100	12 oct. 2015
Canadian Media Production Association	ACTRA, Guilde canadienne des réalisateurs	Tout le Canada	13 400	31 déc. 2015
Brewers Retail Inc.	TUAC	Toute la province	6 000	31 déc. 2015
Ontario Power Generation	Society of Energy Professionals	Toute la province	3 453	31 déc. 2015
Telus	Telecommunications Workers Union	Tout le Canada	1 200	31 déc. 2015

Tableau 21 : Indice des prix à la consommation (2002 = 100)²⁵

Lieu	Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015	2012	2013	2014	Depuis le début de l'exercice
Canada	1,3	1,3	1,0	1,5	0,9	1,9	1,1
Ontario	1,5	1,2	0,9	1,4	1,1	2,3	1,2
Toronto	1,8	1,4	1,4	1,5	1,2	2,5	1,5
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	1,4	1,0	0,6	1,3	1,0	2,0	0,9
Thunder Bay	1,3	1,0	0,7	0,9	0,9	2,2	0,9

Les données de mars, de juin, de septembre et de décembre comprennent les renseignements trimestriels. La classification utilisée dans le présent rapport est fondée sur le Système de classification des secteurs de l'Amérique du Nord.

Les renseignements que renferme le présent rapport sont fondés sur les règlements visant au moins 150 employés, à l'exception des règlements centraux du domaine de l'éducation conclus en septembre 2015 (voir la note en bas de page 4, Faits saillants de septembre 2015); soit un corpus représentant 81 % des employés syndiqués de l'Ontario. Les données sur les salaires mentionnées dans le présent rapport sont tirées exclusivement des renseignements communiqués aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données du mois courant sont préliminaires. Tous les pourcentages liés aux salaires sont calculés sur le taux de base, sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des rajustements des IVC calculés selon les taux d'inflation projetés. Les augmentations ne correspondent pas nécessairement à l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué sans restriction. Toutefois, vous devez en indiquer la source : Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à www.labour.gov.on.ca/french/lr. Pour en savoir plus sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez communiquer avec nous à cbis@ontario.ca ou composer le 416 326-1260.

Conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, le ministère du Travail s'efforce de faire en sorte que ses services soient fournis d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. Veuillez indiquer au ministère toute mesure d'adaptation dont vous avez besoin pour qu'il puisse répondre à vos besoins particuliers.

Pour en savoir plus, communiquez avec :
 Services d'information sur les négociations collectives
 400, avenue University, 8^e étage
 Toronto ON M7A 1T7
 Téléphone : 416 326-1260
 Télécopieur : 416 326-1277

Courriel : cbis@ontario.ca ISSN 1492-4331

This publication is also available in English.

²⁵ Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente.

